

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 988

26 mai 2007

SOMMAIRE

Aéroservice Luxembourg S.à r.l.	47423	Granorinvest S.A.	47424
Aéroservice Luxembourg S.à r.l.	47423	Granorinvest S.A.	47424
Arch S.A.	47420	Granorinvest S.A.	47423
Avialease Immo S.A.	47379	ICGSRedstone S.à r.l.	47398
Basell AFGP s.à r.l.	47384	Impe Lux S.à r.l.	47379
Basell AF S.C.A.	47383	Intrair S.à r.l.	47420
Basell Funding, s.à r.l.	47383	Intrapack Holding S.A.	47385
Bonaria et Fils	47420	Jays Thornton S.à r.l.	47421
Bouchon Investment, S.à r.l.	47401	KGB Textile Holding S.A.	47420
C.A.E. - Aviation SARL	47422	Leather Venture S.A.	47397
CEREP Waterloo Road S.à.r.l.	47401	Lise S.A.	47401
Clees Assurances S.à r.l.	47422	Lux-Equity	47412
CPR Luxembourg S.à r.l.	47387	Lux-Euro-Stocks	47420
Cyaniris S.A.	47387	Marvel S.A.	47384
DBA Lux 1	47399	Paepsem Participations S.A.	47412
DBA Lux 2	47398	Paris Express Service-European Sales et Coordination S.A.	47424
DBA Lux Finance	47398	Pinnacle Investments Holding S.A.	47424
DBA Lux Holding S.A.	47399	Pramex S.A.	47379
Digital Funds	47378	Realty International Lloyd S.A.	47396
Dupont Teijin Films Luxembourg S.A. ...	47385	Re-Lux-Tif S.A.	47384
East Ventures S.à r.l.	47385	Repco 27 S.A.	47411
European Trading and Investment Compa- ny S.A.	47422	Rosinvest	47396
European Trading and Investment Compa- ny S.A.	47422	Schor-Invest S.A.	47421
European Wine Trading S.A.	47421	Smart Pharmaceuticals Luxembourg S.A.	47400
European Wine Trading S.A.	47421	Sobrass Gestion & Cie SCA	47378
Eurplan S.A.	47383	Sobrass Participations	47381
Eurplan S.A.	47382	Société Préhistorique Luxembourgeoise, en abrégé S.P.L.	47386
Expert Capital S.A.	47399	Traxys	47400
Fideuram Gestions S.A.	47386	Traxys Europe S.A.	47400
Fideuram Gestions S.A.	47386	Wintergames S.à r.l.	47384
Fondal Investissement S.A.	47397	Woodimmo S.A.	47381
Fondal S.A.	47397	Zink Holding S.A.	47385
George V, Société civile immobilière ...	47423		

Digital Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 66.323.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 31 janvier 2007

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2008:

- M. Jacques Chahine, 311 Gilbert House, London EC2Y8BD, UK
- M. Roger Hartmann, UBS (LUXEMBOURG) S.A., 19-21, boulevard Joseph II, L-2010 Luxembourg
- M. Hermann Kranz, 19-21, boulevard Joseph II, L-2010 Luxembourg
- M. René Egger, 19-21, boulevard Joseph II, L-2010 Luxembourg
- M. Alain Hondequin, UBS (LUXEMBOURG) S.A., 19-21, boulevard Joseph II, L-2010 Luxembourg
- M. Christian Schor, 64, rue de France, F - 94682 Vincennes
- M. Antoine Hennequin, 22, boulevard Matesherbes, F-75008 Paris

Est élu au Conseil d'Administration à partir du 31 janvier 2007 pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2008:

- M. Andrew Pell, PO Box 1197 Woking, Surrey GU22 2DN United Kingdom
- Mandat non renouvelé qu'à partir du 30 juin 2006:
- Mme Henryka Herrmann

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2007.

Pour DIGITAL FUNDS

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

A. Trappendreher / O. Schütz

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2007045293/1360/30.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06831. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Sobrass Gestion & Cie SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 46.411.

—
Il résulte d'un Procès-Verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SOBRASS GESTION & CIE SCA, qui s'est tenue à Bascharage en date du 4 juillet 2006, que:

- la société SOBRASS GESTION S.à r.l., commandité, est nommée gérant jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

- Messieurs Josef Simmet, Raymond Martin, Reginald Neuman et Hubert Clasen, sont nommés commissaires aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007 statuant sur l'exercice 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SOBRASS GESTION Sàrl

G. M. Lentz jr.

Référence de publication: 2007045296/2419/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2007, réf. LSO-CC01050. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Avialease Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 68.300.

—
Rapport de l'assemblée générale extraordinaire, l'an deux mille sept, le 30 mars

Résolution unique

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Fernand Wiser comme Administrateur, et décide de nommer à sa place Monsieur Jean Christophe Tressel, demeurant 1, rue Bellevue - L-1227 Luxembourg.

L'assemblée décide de révoquer la société INTERNATIONAL FIDUCIARY TRUST S.A., comme Administrateur, et décide de nommer à sa place Monsieur Alain Trichot demeurant 15, boulevard Royal - L-2449 Luxembourg.

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Fernand Wiser comme Administrateur délégué et nomme comme délégué à la gestion journalière Monsieur Stéphane Schoebel demeurant 15, boulevard Royal - L-2449 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Signature

Le Président

Référence de publication: 2007045294/5672/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07547. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Pramex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 35.783.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2007

L'Assemblée accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Michel Thibal, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et de Madame Christel Yamalian, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007045295/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2007, réf. LSO-CC05282. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Impe Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 87.846.

—
EXTRAIT

Des transferts de parts sociales ordinaires de la Société ont eu lieu comme suit:

- Avec effet au 13 février 2007, FITA S.à.r.l. a vendu 3.728 parts à MYRIAM S.A., 1.504 parts à IMMOBILPARTS IMMOBILIAR & MOBILIAR ANSTALT, 1.644 parts à Norberto Ferretti, 2.394 parts à DIESELCENTER S.p.A., 42 parts à Vasco Buonpensiere, 35 parts à Lavinia Borea, 5 parts à Alfredo Cofano, 10 parts à Corrado Del Fanti, 35 parts à Alessandro Diomedi, 2 parts à Giovanni Errico, 70 parts à Paolo Francia, 53 parts à Fabrizio Fraternali, 10 parts à Giorgio

Gallo, 3 parts à Brett Keating, 29 parts à Giuseppe Macolino, 106 parts à Alberto Perrone, 10 parts à Franco Pezzi, 28 parts à Bruno Piantini, 80 parts à Giovanni Sardella, 35 parts à Paolo Sterza, 3 parts à David Tilly, 118 parts à Cristiano Tonini, 53 parts à Gerardo Urti, 70 parts à Cinzia Ferrari, 390 parts à Camillo Gaspardini, 599 parts à MO. MA. ITALIA S.r.l., 532 parts à LYC S.r.l., 70 parts à VENTURA YACHTS S.L., 195 parts à IMMOBILIARE CASTELLO S.r.l., 35 parts à Luca Bradini, 17 parts à Marco Casali, 35 parts à Francesco Scarfone, 35 parts à Giorgio Zehnder.

- Avec effet au 14 février 2007, FITA S.à.r.l. a vendu 2.583 parts à SPAFID S.p.A.

- Avec effet au 14 février 2007, SPAFID S.p.A. a vendu 1.261 parts à FITA S.à.r.l.

- Avec effet au 15 février 2007, FITA S.à.r.l. a vendu 202.072 parts sociales ordinaires de la Société à la Société

Avec effet au 15 février 2007, FITA S.à.r.l. a également vendu 21.536 parts sociales ordinaires plus de la Société à la Société.

Il en résulte qu'à compter du 15 février 2007, les parts sociales ordinaires et ordinaires plus de la Société sont réparties comme suit:

	Parts sociales ordinaires	Parts sociales ordinaires plus
Norberto Ferretti	40.343	3.881
MYRIAM S.A	11.955	822
SPAFID S.p.A.	11.059	964
IMMOBILPARTS IMMOBILIAR & MOBILIAR		207
ANSTALT	3.579	
DIESELCENTER S.p.A.	2.394	
Vasco Buonpensiere	42	
Lavinia Borea	35	
Alfredo Cofano	5	
Corrado Del Fanti	10	
Alessandro Diomedi	35	
Giovanni Errico	2	
Paolo Francia	70	
Fabrizio Fraternali	53	
Giorgio Gallo	10	
Brett Keating	3	
Giuseppe Macolino	29	
Alberto Perrone	106	
Franco Pezzi	10	
Bruno Piantini	28	
Giovanni Sardella	80	
Paolo Sterza	35	
David Tilly	3	
Cristiano Tonini	118	
Gerardo Urti	53	
Cinzia Ferrari	70	
Camillo Gaspardini	390	
MO. MA. ITALIA S.r.l.	599	
LYC S.r.l.	532	
VENTURA YACHTS S.L.	70	
IMMOBILIARE CASTELLO S.r.l.	195	
Luca Bradini	35	
Marco Casali	17	
Francesco Scarfone	35	
Giorgio Zehnder	35	
IMPE LUX S.à.r.l.	202.072	21.536
Total	274.107	27.410

S. Michel
Gérante

Référence de publication: 2007045685/3794/69.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2007, réf. LSO-CC04562. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Sobrass Participations, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4930 Bascharage, 2, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 46.410.

Il résulte d'un Procès-Verbal de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SOBRASS PARTICIPATIONS s.à r.l. qui s'est tenue à Bascharage en date du 5 juillet 2006, que:

- Monsieur Georges M. Lentz jr. est nommé gérant jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007 statuant sur l'exercice 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 5 juillet 2006.

G. M. Lentz jr.
Gérant

Référence de publication: 2007045297/2419/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2007, réf. LSO-CC01041. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Woodimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 94.198.

Selon le procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 15 mars 2007 au siège social de la société WOODIMMO SA il résulte que les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par tous les actionnaires de la société:

Première résolution

révoque la société GRAHAM TURNER S.A. domiciliée 4, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, RC B 51094, du poste d'administrateur-délégué.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Deuxième résolution

révoque M. Alain S. Garros né le 23 décembre 1940, domiciliée 45, rue Siggy Vu Lëtzebuerg L-1933 Luxembourg, du poste d'administrateur.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée révoque la société GRAHAM TURNER S.A. domiciliée 4, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, RC B 51.094, du poste d'administrateur.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Quatrième résolution

L'Assemblée révoque la société G.T. IMMOBILIER S.A. domiciliée 2, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, RC B 64.135, du poste d'administrateur.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Cinquième résolution

L'Assemblée nomme la société FEGON INTERNATIONAL SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 72.287 domiciliée à Luxembourg (L-1466) 6, rue Jean Engling, au poste d'administrateur-délégué.

Le mandat d'administrateur-délégué de la société FEGON INTERNATIONAL SA prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012 qui statuera sur les comptes de l'année 2011.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Sixième résolution

L'Assemblée nomme la société FEGON INTERNATIONAL SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 72.287 domiciliée à Luxembourg (L-1466) 6, rue Jean Engling, au poste d'administrateur.

Le mandat d'administrateur de la société FEGON INTERNATIONAL SA prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012 qui statuera sur les comptes de l'année 2011.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée nomme la société LUXEMBOURG TELECOM SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 67351 domiciliée à Luxembourg (L-1466) 2, rue Jean Engling, au poste d'administrateur.

Le mandat d'administrateur de la société LUXEMBOURG TELECOM SA prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012 qui statuera sur les comptes de l'année 2011.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Huitième résolution

L'Assemblée nomme la société IMMOGUARDIAN SA, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 92210 domiciliée à Luxembourg (L-1466) 4-6, rue Jean Engling, au poste d'administrateur.

Le mandat d'administrateur de la société IMMOGUARDIAN SA prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012 qui statuera sur les comptes de l'année 2011.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Neuvième résolution

L'Assemblée révoque la société GRAHAM TURNER S.A. domiciliée à Tortola - British Virgin Islands, (BVI), Akara Building 24 De Castro Street, Wickams Cay I, Road Town, enregistrée au Registre de Commerce de British Virgin Islands sous le numéro IBC 319166, du poste de commissaire aux comptes.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Dixième résolution

L'Assemblée nomme la société FIDUCIARE EXPERTS COMPTABLES S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro RC B 47.311 domiciliée à Luxembourg (L-1466) 4-6-8, rue Jean Engling, au poste de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012 qui statuera sur les comptes de l'année 2011.

La résolution est acceptée à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur / Actionnaire 1 / Actionnaire 2

Référence de publication: 2007045679/6839/71.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC06955. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Eurplan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 16, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 68.363.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 février 2007

Après délibération, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

a) L'assemblée accepte les démissions des administrateurs, MAYA INVEST LTD., ALPHA ACCOUNTING AG et PARAMOUNT ACCOUNTING SERVICES LTD. avec effet immédiat.

b) L'assemblée décide de nommer comme administrateurs de la société pour une période de 6 ans:

- Monsieur Leon van den Broek, demeurant à L-8017 Strassen, 16, rue de la Chapelle

- La société de droit espagnol, EURPLAN FUMITER SL, ayant son siège à E-03189 Alicante, Urbanization Lomas de Campoamor, Edificio Granada, 199 Orihue Costa

- La société de droit luxembourgeois, YENLAN HOLDING SA, ayant son siège à B-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie

Les administrateurs élus acceptent chacun leur mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal lequel est signé par le Président, le Secrétaire, le Scrutateur.

Procès-verbal rédigé à Strassen à la date susmentionnée en 5 exemplaires.

L. Voet / M. Keersmaekers / L. Lesire
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2007045683/1241/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06095. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Eurplan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 16, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 68.363.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 20 février 2007

Le conseil d'administration prend, à l'unanimité des membres présents, les résolutions suivantes:

Résolutions

Monsieur Leon van den Broek, demeurant à L-8017 Strassen, 16, rue de la Chapelle, administrateur, est nommé comme administrateur-délégué et comme président du conseil d'administration pour une période de six ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, après lecture du procès-verbal.

EL RAN INTERNATIONAL s.à r.l / EURPLAN FURNITER SL
Administrateur / Administrateur

L. van den Broek
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007045682/1241/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2007, réf. LSO-CC05309. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Basell Funding, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 107.544.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, 30 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045869/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06619. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Basell AF S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 107.545.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, 30 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045870/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06620. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Wintergames S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 120.095.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45840 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007046240/211/11.

(070044942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Basell AFGP s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 111.155.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, 30 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045871/4642/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06630. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Re-Lux-Tif S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 16, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 86.715.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, 29 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045872/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06257. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Marvel S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 84.650.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MARVEL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007045879/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC06998. - Reçu 66 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

East Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 101.132.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 juin 2004, acte publié au
Mémorial C n^o 788 du 31 juillet 2004.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EAST VENTURES S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007047573/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06329. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Intrapack Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 56.840.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2007.

Pour INTRAPACK HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007045880/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007, réf. LSO-CC05781. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Zink Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 79.694.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2007.

Pour ZINK HOLDING SA

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007045889/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2007, réf. LSO-CB02979. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Dupont Teijin Films Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.
R.C.S. Luxembourg B 38.078.

EXTRAIT

Par résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 8 mai 2006:

- Messieurs Henry B. Voigt, Masaaki Hojo, Jean-Philippe Azoulay et Shunsuke Watanabe, ont été réélus administrateurs de la société, leur mandat devant expirer lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2007;

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été réélu comme auditeur externe, son mandat devant expirer lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2007;

- autorisation a été donnée au Conseil d'Administration de la société de nommer Monsieur Jean-Philippe Azoulay comme administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en relation avec la gestion journalière de la société;

- autorisation a été donnée au Conseil d'Administration de la société d'autoriser Monsieur Reginald C. Malmberg ensemble avec Monsieur Shunsuke Watanabe à signer conjointement toutes opérations en relation avec la gestion journalière de la société en l'absence de Monsieur Jean-Philippe Azoulay.

Luxembourg, le 21 mars 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007045927/267/25.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007, réf. LSO-CC05679. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Fideuram Gestions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 71.883.

Les modifications au règlement de gestion de FIDEURAM FUND au 20 mars 2007 ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045890/275/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06780. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Fideuram Gestions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 71.883.

Les modifications au règlement de gestion de FONDITALIA au 20 mars 2007 ont été déposées au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045891/275/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06782. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Société Préhistorique Luxembourgeoise, en abrégé S.P.L., Association sans but lucratif.

Siège social: L-7680 Waldbillig, 1, rue André Hentges.

R.C.S. Luxembourg F 5.275.

Par décision du 3 mars 2007 de l'assemblée générale extraordinaire les modifications suivantes des statuts ont eu lieu:

Art. 1^{er}. à ajouter in fine: «en abrégé S.P.L.»

« **Art. 2.** Le siège social est fixé à L-7680 Waldbillig, 1, rue André Hentges.»

Art. 3. Les termes de «Commission de lecture» sont à remplacer par ceux de «Comité de rédaction».

F. Spier / J. J. Muller / C. Kremer
Le Président / Le Vice-président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2007045895/5131/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2007, réf. LSO-CC03825. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

CPR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 330.119.090,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 99.407.

—
EXTRAIT

En date du 22 novembre 2006, les 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales détenues par CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY dans CPR LUXEMBOURG S.à r.l. (la Société) ont été cédées à:

- 3939804 CANADA INC., une société constituée et régie selon les lois du Canada, ayant son siège social Suite 920, 401 - 9th Avenue, S.W., Calgary, Alberta, T2P 4Z4, Canada,

qui devient ainsi l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Mars 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007045913/5564/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06422. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Cyaniris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.554.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the twentieth of February.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- Mr. Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, director of finance, born on 11 August 1965 in Etterbeek (Belgium), having his professional address at 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Here represented by Mr. Yohan Menna, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established on 15 February 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which she acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited liability company (société anonyme), which she forms by herself:

Art. 1. Form, name. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Company in the form of a société anonyme, under the name of CYANIRIS S.A.

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other debt instruments.

3.3 In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies, take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

4.2 If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates.

5.1 Capital

The subscribed capital of the Company is set at EUR 31,025.- (thirty-one thousand and twenty-five Euros) divided into 85 (eighty-five) ordinary shares all with a par value of EUR 365.- (three hundred and sixty-five Euros) per share.

5.2 Shares

5.2.1 The shares shall be bearer or in registered form at the shareholders' choice.

5.2.2 If the shares are in registered form, the Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

5.2.3 Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholders. Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

Art. 6. Increase of capital. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 16 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General.

7.1 Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

7.2 The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

7.3 Each ordinary share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

7.4 The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the shareholders using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

7.5 Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

7.6 The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

7.7 If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Board of directors.

8.1 As long as the Company is a one-member corporation, one director can be entrusted with its management. As soon as the Company has two or more shareholders, the Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members who need not to be shareholders of the Company.

8.2 The directors shall be appointed at the annual general shareholders' meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

8.3 A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

8.4 In the event of one or more vacancies on the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of shareholders.

8.5 The members of the board of directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board.

8.6 If a company is appointed as director, it shall appoint a permanent representative who will be in charge of this mission in the name of and on behalf of the company.

This permanent representative shall be subject to the same conditions and shall incur the same civil liability (responsabilité civile) as if he/she was carrying out this mission in his/her own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability (responsabilité solidaire) of the company which is represented by him/her. This company may only remove the permanent representative from his/her position if it simultaneously appoints a replacement.

The designation and succession of the functions of the permanent representative shall be subject to the same publishing rules as if he/she carried out this mission in his own name and on his/her own behalf.

Art. 9. Procedures of meeting of the board.

9.1 The board of directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

9.2 The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

9.3 The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, telex or telefax to the domicile of the directors at least 10 (ten) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the board each director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the board at such meeting.

9.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.5 The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

The vote of the chairman of the board of directors shall prevail in the case of equality of votes.

9.6 In the event that any director or officer of the Company may have any adverse personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transaction, and such directors', or officers' interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors.

9.7 Resolutions signed by all the members of the board of directors shall have the same effect as if as resolutions taken during a board of directors' meeting.

9.8 The discussions of the board of directors shall be conducted in the English language.

9.9 When the Company is a one-member corporation managed by one or two directors, the sole director or the directors shall have the same powers as the board of directors.

Art. 10. Minutes of meetings of the board.

10.1 The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman (or in his absence by the chairman pro tempore who presided at such meeting) and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book of the Company.

10.2 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

10.3 In case the Company is a one-member corporation, resolutions of the sole director or unanimous resolutions of two directors shall have the same authority as resolutions of the board of directors and shall be recorded in the minutes to be signed by the sole director or by the two directors, copies or extracts of which can be produced in judicial proceedings or otherwise.

Art. 11. Powers of the board.

11.1 The board of directors or, as the case may be, the sole director or the two directors in case the Company is a one-member corporation, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors or of the director(s) in case of a one-member corporation.

11.2 The board of directors or, as the case may be, the two directors in case the Company is a one-member corporation, may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to one of the members of the board of directors, or to one of the directors. The board of directors or, as the case may be, the sole director or the two directors in case the Company is a one-member corporation, may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments.

Art. 12. Binding signature. The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or, in case the Company is a one-member corporation, by the signature of its sole director or by the joint signature of two directors, or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors, the sole director or the directors as the case may be.

Art. 13. Statutory auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by law who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

Art. 14. Appropriation of profits.**14.1 Legal Reserve**

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

14.2 Dividends

14.2.1 The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors.

14.2.2 Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors and report by the statutory auditors.

Art. 15. Dissolution and liquidation.

15.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 16 hereof.

15.2 In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators named by the meeting of shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 16. Amendment of articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 17. Governing law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on Commercial Companies as amended.

Art. 18. Annual general meeting of shareholders.

18.1 The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Monday of the month of May at 2.00 p.m.

18.2 If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

18.3 Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

Art. 19. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December of each year.

Transitional dispositions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2007.

The first annual general meeting of shareholders shall take place in the year 2008.

Subscription

The Articles of Incorporation having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount EUR	% of share capital
Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, prenamed	85	31,025.-	100%
Total:	85	31,025.-	100%

The shares have been partially paid up to the extent of twenty-five (25%) by payment in cash, so that the amount of EUR 7,756.25.- (seven thousand seven hundred and fifty-six Euros and twenty-five Eurocents) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euro).

Extraordinary general meeting

The above named party, representing the entire subscribed capital and considering herself as duly convoked, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, she has passed the following resolutions:

1. The number of directors is fixed at two (2) and the number of auditors at one (1).
2. The following are appointed directors:

- a. Mr. Charles Roemers, lawyer, company director, born on March 15, 1965 in Moresnet (Belgium), having his professional address at 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and
- b. Mr. Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, director of finance, born on 11 August 1965 in Etterbeek (Belgium), having his professional address at 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Their term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2012.

3. Has been appointed statutory auditor:

FACTS SERVICES Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1741 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 98.790.

The term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2011.

4. The registered office of the company is established in 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt février.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

- M. Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, directeur financier, né le 11 août 1965 à Etterbeek (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

La partie comparante est ici représentée par M. Yohan Menna, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 février 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, ès-qualités qu'elle agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé, par le souscripteur ci-avant désigné et tous ceux qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CYANIRIS S.A.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres instruments de dettes.

3.3 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur du la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

4.2 Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 5. Capital - Actions et certificats d'actions.

5.1 Capital

Le capital souscrit de la Société est fixé à 31.025,- EUR (trente et un mille vingt-cinq Euros) divisé en 85 (quatre-vingt-cinq) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de 365,- EUR (trois cent soixante-cinq Euros).

5.2 Actions

5.2.1 Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

5.2.2 Lorsque les actions sont nominatives, la Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

5.2.3 Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la Société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

Art. 6. Augmentation de capital. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée dans les formes requises pour les modifications des présents Statuts, telles que prévues à l'Article 16 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - Général.

7.1 Chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaite une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

7.2 Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

7.3 Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

7.4 L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les actionnaires utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

7.5 Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

7.6 Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer à toute assemblée des actionnaires.

7.7 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1 Tant que la Société est une société unipersonnelle, l'administration de la Société peut être confiée à un seul administrateur. Dès lors que la Société a deux actionnaires ou plus, la Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

8.2 Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

8.3 Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les actionnaires.

8.4 En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

8.5 Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

8.6 Si une personne morale est nommée administrateur, celle-ci désignera un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale.

Ce représentant sera soumis aux mêmes conditions et encourra la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément son successeur.

La désignation et la succession des fonctions du représentant permanent seront soumises aux mêmes règles de publicité que s'il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Art. 9. Modalités de réunion du conseil d'administration.

9.1 Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

9.2 Le président préside toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces assemblées ou à ces réunions du conseil d'administration.

9.3 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme ou par télex au domicile de chacun des administrateurs au moins 10 (dix) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, et/ou télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque administrateur donné par écrit, par fax, télégramme ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du conseil d'administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil une copie des documents et/ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

9.4 Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

9.5 Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

La voix du président du conseil d'administration sera prépondérante en cas de partage des voix.

9.6 Dans le cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction, et le conseil d'administration devra rendre

compte de l'intérêt de cet administrateur ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

9.7 Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

9.8 Les débats du conseil d'administration seront tenus en langue anglaise.

9.9 Lorsque la Société est une société unipersonnelle administrée par un ou deux administrateurs, l'administrateur unique ou les administrateurs aura ou auront les mêmes pouvoirs que le conseil d'administration.

Art. 10. Procès-verbaux des conseils d'administration.

10.1 Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président (ou en son absence par le président pro tempore qui a présidé cette réunion) et par le secrétaire, ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

10.2 Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

10.3 Si la Société est une société unipersonnelle, les résolutions prises par l'administrateur unique ou les résolutions unanimes prises par les deux administrateurs auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux, qui sont signés par l'administrateur unique ou par les deux administrateurs, et dont les copies ou extraits pourront être produits en justice ou autrement.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.

11.1 Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou du ou des administrateur(s) dans le cas d'une société unipersonnelle.

11.2 Le conseil d'administration ou, le cas échéant, les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle, peut déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un des membres du conseil d'administration, ou à l'un des administrateurs. Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique ou les deux administrateurs dans le cas d'une société unipersonnelle peut en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 12. Signature. La Société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur - délégué dans les limites de la gestion journalière, ou, dans le cas d'une société unipersonnelle, par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration, l'administrateur unique ou les administrateurs selon le cas.

Art. 13. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Réserve Légale

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués à la réserve requise par la loi. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

14.2 Dividendes

14.2.1 L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

14.2.2 Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la loi, sur décision du conseil d'administration et suivant rapport des commissaires aux comptes.

Art. 15. Dissolution et liquidation.

15.1 La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts, telles que décrites à l'Article 16 ci-après.

15.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 16. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés par l'assemblée des actionnaires selon le quorum et conditions de vote requis par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 17. Loi applicable. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 18. Assemblée générale annuelle.

18.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai à 14.00 heures.

18.2 Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

18.3 D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieu et place tels que spécifié dans les convocations des assemblées respectives. Elles peuvent être tenues au siège social ou à tout autre lieu.

Art. 19. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2007.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2008.

Souscription

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Montant souscrit EUR	% du capital social
Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, préqualifié	85	31.025,-	100%
Total:	85	31.025,-	100%

Les actions ont été partiellement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de 7.756,25 EUR (sept mille sept-cent cinquante-six Euros et vingt-cinq cents) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

La partie comparante a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cent Euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

La partie comparante pré-qualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à deux (2) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont nommés administrateurs:

a. M. Charles Roemers, juriste, directeur de sociétés, né le 15 mai 1965 à Moresnet (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et

b. M. Nicolas Albert Alexis Gasztonyi, directeur financier, né le 11 août 1965 à Etterbeek (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, BP 603, L-2016 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

Leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos en 2012.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

FACTS SERVICES Sàrl, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.790.

Son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale statuant sur les comptes clos au 2011.

4. Le siège social de la société est fixé à 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Menna, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2007, vol. 158S, fol. 11, case 7. — Reçu 310,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007046444/211/481.

(070044573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Rosinvest, Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 76.651.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle Ajournée des actionnaires tenue en date du 20 février 2007 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, en tant que Réviseurs d'Entreprises, est acceptée avec effet immédiat.

- La société KOHNEN & ASSOCIES S.à r.l., 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg est élue Commissaires aux Comptes avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Référence de publication: 2007045914/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2007, réf. LSO-CC04264. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Realty International Lloyd S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 105.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 11.342.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 14 mars 2007 à 10.00 heures a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Patrice Gallasin, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée avec effet au 26 février 2007.

- Joost Tulkens, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur de la société avec effet au 26 février 2007 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2010.

Luxembourg, le 15 mars 2007.

Pour extrait conforme

J. Tulkens

Référence de publication: 2007045916/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2007, réf. LSO-CC04261. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Leather Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 61.324.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 13 mars 2007, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

- La démission de Denis Bour en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Jean-Marc Faber expert-comptable, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEATHER VENTURE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007045944/717/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06627. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Fondal Investissement S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 72.739.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 9 mars 2007 à 11.00 heures a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Patrice Gallasin, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée avec effet au 26 février 2007.
- Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur de la société avec effet au 26 février 2007 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2011.

Luxembourg, le 12 mars 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007045918/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2007, réf. LSO-CC04247. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Fondal S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 66.969.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 9 mars 2007 à 10.00 heures a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Patrice Gallasin, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée avec effet au 26 février 2007.
- Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur de la société avec effet au 26 février 2007 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2007.

Luxembourg, le 12 mars 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007045919/724/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2007, réf. LSO-CC04241. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

ICGSRedstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 122.187.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 44554 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007046241/211/11.

(070044919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

DBA Lux Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.221.

Extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 22 janvier 2007

L'associé unique a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Gerald Woelcke (erronément désigné Gérard Woelcke dans l'acte de nomination) en tant que gérant de la Société.

L'associé unique a décidé d'élire, avec effet immédiat, Monsieur Clarence Terry, demeurant 5200 Town Center Cercle, Suite 470, Boca Raton, FC33486 Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société pour un mandat de durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DBA LUX FINANCE

Signature

Référence de publication: 2007045921/267/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC05878. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

DBA Lux 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 138.875,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.182.

Extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 22 janvier 2007

L'associé unique a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Gérald Woelcke (erronément désigné Gérard Woelcke dans l'acte de nomination) en tant que gérant de la Société.

L'associé unique a décidé d'élire, avec effet immédiat, Monsieur Clarence Terry, demeurant 5200 Town Center Cercle, Suite 470, Boca Raton, FC33486 États-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société pour un mandat de durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DBA LUX 2

Signature

Référence de publication: 2007045923/267/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC05877. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Expert Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 57.819.

—
Extrait des résolutions adoptées en date du 14 mars 2007, lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société

- La démission de Denis Bour en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Tom Faber, économiste, né le 5 novembre 1979 à Munich, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Pascale Loewen employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg
- Tom Faber, économiste, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXPERT CAPITAL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007045946/717/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06625. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

DBA Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 138.875,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 111.181.

—
Extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société adoptées le 22 janvier 2007

L'associé unique a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Gerald Woelcke (erronément désigné Gérard Woelcke dans l'acte de nomination) en tant que gérant de la Société.

L'associé unique a décidé d'élire, avec effet immédiat, Monsieur Clarence Terry, demeurant 5200 Town Center Cercle, Suite 470, Boca Raton, FC33486 États-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de catégorie A de la Société pour un mandat de durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DBA LUX 1

Signature

Référence de publication: 2007045924/267/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC05875. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

DBA Lux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 111.180.

—
Extrait du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique de la Société adoptées le 22 janvier 2007

L'actionnaire unique a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Gerald Woelcke (erronément désigné Gérard Woelcke dans l'acte de nomination) en tant qu'administrateur de la Société.

L'actionnaire unique a décidé d'élire, avec effet immédiat, Monsieur Clarence Terry, demeurant 5200 Town Center Cercle, Suite 470, Boca Raton, FC33486 États-Unis d'Amérique, en tant que nouvel administrateur de catégorie A de la Société pour un mandat d'une durée déterminée prenant fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DBA LUX HOLDING

Signature

Référence de publication: 2007045926/267/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC05874. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Traxys Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange,

R.C.S. Luxembourg B 24.562.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2007 statuant sur l'exercice 2006

ad 3) L'Assemblée décide de prolonger les mandats de MM. Mark Kristoff, Alan Docter, Michel Le Clef, Serge Weber, Heinz Düchting et Jean-Dominique Sorel pour une nouvelle période de 1 année expirant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2007,

ad 5) L'Assemblée Générale décide de nommer DELOITTE SA LUXEMBOURG comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2007.

Pour extrait conforme

A. Docter

Le Président

Référence de publication: 2007045947/2802/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC07041. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Traxys, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 3, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 90.829.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars 2007 statuant sur l'exercice 2006

ad 4) L'Assemblée constate que le mandat de M. Philippe Fievez avec adresse professionnelle à 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg venant à terme le 7 mars 2006, n'a pas été renouvelé. L'Assemblée décide de renouveler le mandat de M. Philippe Fievez rétroactivement à partir du 7 mars 2006 pour un période de 5 ans expirant avec l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010.

ad 6) L'Assemblée Générale décide de nommer DELOITTE S.A. Luxembourg comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2007.

Pour extrait conforme

S. Weber

Le Secrétaire

Référence de publication: 2007045948/2802/19.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC07044. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Smart Pharmaceuticals Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 106.888.

—
Les Actionnaires de SMART PHARMACEUTICALS LUXEMBOURG S.A. (la Société) ont décidé lors de l'Assemblée Ordinaire du 22 février 2007:

- d'accepter la démission de la SOCIETE BARRINGTON SA comme commissaire aux comptes de la Société.
- de nommer avec effet immédiat comme commissaire aux comptes la société MACAREVA HOLDING SA RC B 74.589, avec adresse, 54, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en l'an deux mille neuf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007045949/1333/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06525. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

CEREP Waterloo Road S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Bouchon Investment, S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.674.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 22 septembre 2005 que l'associé unique:

- a accepté la démission avec effet immédiat de M. Christopher Finn, M. Oussama Daher et Melle Marlène Metge en tant que gérants de la Société;

- a décidé de nommer avec effet immédiat et pour une durée indéterminée CEREP II S.à r.l., ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B.107.559, en tant que nouveau gérant de la Société.

Il résulte de ce qui précède que le gérant unique de la Société est actuellement CEREP II S.à r.l.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007045950/1092/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2007, réf. LSO-CC06745. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Lise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 125.534.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the ninth day of March.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

STICHTING LISE, a foundation (Stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory office in The Netherlands at Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam, registered with the Amsterdam Chamber of Commerce under number 33093266.

Being represented by Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company, which it declared to establish (the «Company»).

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited company («société anonyme») governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the «1915 Law»)) and by the present articles (the «Articles»). The Company shall be subject to the law dated 22 March 2004 on securitisation (the «Securitisation Law»).

1.2 The Company exists under the firm name of LISE S.A.

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the «Board of Directors») or the sole director of the Company (the «Sole Director») is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors or the Sole Director.

3. Object.

3.1 The corporate object of the Company is to act as acquisition and/or issuing entity in the context of one or several securitisation operations governed by and under the Securitisation Law.

3.2 The Company may enter into any transactions by which it acquires or assumes, directly or indirectly or through another entity, risks relating to receivables, other assets or liabilities of third parties or inherent to all or part of the activities carried out by third parties. The acquisition or assumption of such risks by the Company will be financed by the issuance of securities by itself or by another securitisation entity the value or return of which depend on the risks acquired or assumed by the Company.

3.3 Without prejudice to the generality of the foregoing, the Company may in particular:

- (a) acquire mortgage loans;
- (b) subscribe or acquire in any other appropriate manner any securities or financial instruments (in the widest sense of the word) issued by international institutions or organisations, sovereign states, public and private companies;
- (c) sell, transfer, assign, charge or otherwise dispose of its assets in such manner and for such compensation as the Board of Directors, the Sole Director or any person appointed for such purpose shall approve at such time;
- (d) in the furtherance of its object, manage, apply or otherwise use all of its assets, securities or other financial instruments, and provide, within the limits of article 61(3) of the Securitisation Law, for any kind of guarantees and security rights, by way of mortgage, pledge, charge or other means over the assets and rights held by the Company;
- (e) in the context of the management of its assets, enter into securities lending transactions and repo agreements;
- (f) enter into and perform swaps, futures, forwards, derivatives, options and similar transactions; and
- (g) issue bonds, notes or any other form of debt securities (including by way of participation interest) or equity securities the return or value of which shall depend on the risks acquired or assumed by the Company or enter into loan agreements as borrower in order to obtain the funding necessary to acquire or assume such risks to the extent that the securities to finance such risks have not yet been issued.

3.4 In accordance with the Securitisation Law, the Board of Directors is entitled to create one or more compartments (representing the assets of the Company attributable to one or various issues of securities) corresponding each to a separate part of the Company's estate.

3.5 The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with or useful for its purposes and which are able to promote their accomplishment or development.

4. Segregation. All assets allocated to a compartment are exclusively available to investors thereunder and the creditors whose claims have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of that compartment. Notwithstanding the foregoing, if, following the redemption or repayment in full of the borrowings of the Company attributable to a compartment and the satisfaction in full and termination of all obligations of the Company to other creditors whose claims have arisen in connection with such borrowings or the creation, operation or liquidation of that compartment, there remain assets under such compartment, the Board of Directors or the Sole Director may use such excess assets to pay off the claims of those creditors of the Company whose claims cannot be allocated to a particular compartment.

5. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Capital

6. Capital. The subscribed capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-), divided into three hundred ten (310) registered shares with a par value of one hundred Euro (€ 100.-) each, fully paid up (by 100 %).

7. Form of the shares. The shares are in registered form, or in bearer form at the request of the shareholders and subject to legal conditions.

8. Payment of shares. Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors or the Sole Director shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

9. Modification of capital.

9.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

9.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III. Bonds, Notes and other Debt Instruments

10. Registered or Bearer Form. The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

Chapter IV. Directors, Board of Directors, External Auditors

11. Board of Directors or Sole Director.

11.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (each a «Director»), who need not be shareholders.

11.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director, named the Sole Director, until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

11.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

11.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

12. Meetings of the board of directors.

12.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the «Chairman») from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

12.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

12.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.5 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

12.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (résolution circulaire). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

12.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

13. General Powers of the Board of Directors / Sole Director.

13.1 The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

13.2 The Board of Directors or the Sole Director of the Company is authorised to create one or more compartments, representing the assets of the Company financed with the proceeds of specific issues by the Company of securities and

corresponding each to a separate part of the Company's estate and the Board of Directors is authorised to transfer, assign and dispose of the assets of the Company in accordance with the Securitisation Law.

14. Delegation of Powers.

14.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

14.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

15. Representation of the Company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

16. External Auditor.

16.1 The accounts of the Company are audited by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the Board of Directors or by the Sole Director.

16.2 The external auditors are re-eligible.

17. Conflict of interests.

17.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm, provided paragraph 17.3 is complied with.

17.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board of Directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholders of the Company.

17.4 If there is only one shareholder, by derogation to paragraph 17.3, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

Chapter V. General Meeting of Shareholders

18. Powers of the Sole Shareholder / General Meeting of Shareholders.

18.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

18.2 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

18.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

18.4 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

18.5 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

18.6 The shareholders are entitled to vote by correspondence, by means of a form providing the option for a positive or negative vote or for an abstention. For the calculation of the quorum, are only taken into account the forms received by the company prior the general meeting of shareholders, within the time limit of three (3) days.

18.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

18.8 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

18.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

18.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

19. Place and date of the Annual General Meeting of Shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Monday of June at 10:00 o'clock, and for the first time in 2008.

20. Other General Meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

21. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI. Business year, Distribution of profits

22. Business year.

22.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on 31 December 2007.

22.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

23. Distribution of profits.

23.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

23.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

23.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

24. Dissolution, Liquidation.

24.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

24.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

24.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII. Applicable Law

25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the Securitisation Law.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed for 310 (three hundred and ten) shares as follows:

	Shares
STICHTING LISE	310
Total: three hundred and ten shares	310

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about five thousand Euro.

First Extraordinary General Meeting of Shareholders

The above-named party, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company considering itself as duly convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and has passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following have been elected as Directors, each with a mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2013:

a) Mr Rolf Caspers, banquier, résidant au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

b) Mr Vincent de Rycke, banquier, résidant 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

c) Mr Tom Verheyden, banquier, résidant 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le neuvième jour de mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

STICHTING LISE, une fondation (Stichting) de droit Néerlandais dont le siège social se trouve à Herengracht 450, 1017 CA Amsterdam et enregistrée auprès de la chambre de commerce d'Amsterdam sous le numéro 33093266.

Ici représentée par Flora Gibert juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant selon la dite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer (la «Société»).

Titre I^{er} . Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par les présents statuts (les «Statuts»). La Société est soumise aux dispositions de la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation (la «Loi Titrisation»)

1.2 La Société adopte la dénomination suivante: LISE S.A.

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») ou l'administrateur unique de la Société (l'«Administrateur unique») est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le

siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet d'agir comme entité d'acquisition et/ou d'émission dans le cadre d'une ou plusieurs opérations de titrisation régies par la Loi Titrisation.

3.2 La Société pourra conclure toute transaction par laquelle elle acquiert ou assume, directement ou indirectement ou au travers d'une autre entité, les risques liés à la détention de créances, autres biens ou d'engagements assumés par des tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers. L'acquisition ou le fait d'assumer ces risques par la Société sera financé par l'émission de titres en elle-même ou par un autre organisme de titrisation, la valeur ou le rendement desdits titres dépendant des risques acquis ou assumés par la Société.

3.3 Sans préjudice de ce qui précède, La Société pourra, en particulier,

- (a) acquérir des prêts hypothécaires;
- (b) souscrire ou acquérir de la façon la plus appropriée toutes valeurs mobilières ou instruments financiers (dans le sens le plus large du terme) émis par des institutions ou organisations internationales, des Etats souverains ou des sociétés publiques ou privées;
- (c) vendre, céder, nantir ou autrement disposer de ses actifs et instruments financiers de la manière et pour une rémunération telles que le Conseil d'Administration, l'Administrateur Unique ou la personne nommée à cet effet approuvera de temps à autre;
- (d) dans l'accomplissement de son objet, gérer, utiliser ou user de quelque façon que ce soit tous ses avoirs, valeurs mobilières ou autres instruments financiers, et fournir, dans les limites de l'article 61(3) de la Loi Titrisation, toutes sortes de garanties, par voie d'hypothèque, nantissement, «charge» de droit anglo-saxon ou par d'autres moyens sur tous les avoirs et droits détenus par la Société;
- (e) dans le cadre de la gestion de ses biens, conclure des opérations de prêt et de pension livrée;
- (f) conclure et exécuter des contrats de swaps, contrats à terme («futures ou forwards»), sur produits dérivés, options ou tout autre contrat similaire; et
- (g) émettre des obligations ou toute autre forme de titre représentatifs d'une dette ou de capital dont la valeur ou le rendement dépendent des risques acquis par la Société ou conclure des contrats de prêt en tant que prêteur afin d'obtenir les fonds nécessaires pour acquérir ou assumer les risques précités dans la mesure où les titres destinés à leur financement n'ont pas encore été émis.

3.4 Conformément à la Loi Titrisation, le Conseil d'Administration est autorisé à créer un ou plusieurs compartiments (représentant les actifs de la Société alloués à une ou plusieurs émissions de titres) correspondant chacun à une part distincte de la propriété de la Société.

3.5. La Société peut réaliser toutes opérations à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte, de manière à faciliter l'accomplissement ou son développement de celui-ci.

4. Ségrégation. Les actifs d'un compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment. Malgré ce qui précède, si, après remboursement ou repaiement en intégralité des prêts de la Société alloués à un compartiment et après désintéressement et accomplissement des obligations de la Société à l'égard d'autres créanciers dont la créance est née à l'occasion desdits prêts, de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce compartiment, il reste des actifs dans le compartiment, alors le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique pourra utiliser cet actif restant pour désintéresser les créanciers dont la créance ne peut être attribuée à un compartiment particulier.

5. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. Capital

6. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- Euros) divisé en trois cents dix (310) actions nominatives d'une valeur nominale de cents Euros (100,-) chacune, entièrement libérée (à raison de 100%).

7. Nature des actions. Les actions sont nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

8. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

9. Modification du capital.

9.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

9.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Obligations, Bons et autres titres de dettes

10. Forme nominative ou au porteur. La Société peut émettre des obligations ou autres titres de dettes sous la forme nominative ou au porteur. Les obligations ou autres titres de dettes revêtant la forme nominative ne peuvent être ni échangés, ni convertis sous la forme au porteur.

Titre IV. Administrateurs, Conseil d'Administration, Auditeurs externes

11. Conseil d'Administration ou Administrateur unique.

11.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (individuellement l'«Administrateur»).

11.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société n'est détenue que par un seul actionnaire, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration consistant en un seul administrateur dénommé l'Administrateur Unique jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire ou le cas échéant de trois administrateurs. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, cette personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

11.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans depuis la date de leur élection.

11.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires au cours de laquelle le remplacement effectué sera ratifié.

12. Réunions du Conseil d'Administration.

12.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

12.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation.

12.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

12.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée ultérieurement par écrit.

12.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

12.6 L'utilisation des moyens de video-conférence et de conférence téléphonique sont autorisées à condition que chaque Administrateur participant soit capable d'écouter et d'être écouté par les autres Administrateurs participants utilisant cette technologie qui sont réputés être présents et habilités à prendre part au vote par téléphone ou par video-conférence.

12.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration dûment convoqué. La date de ces résolutions sera celle de la dernière signature.

12.8 Les votes pourront également être exprimés par tout moyen comme le fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

12.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents à la réunion. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

13. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration/ Administrateur unique.

13.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges pour adopter tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

13.2 le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique de la Société est autorisé à créer un ou plusieurs compartiments, représentant les actifs de la Société financés par le produit d'émission spécifiques de titres par la Société et

correspondant à une part distincte de la propriété de la Société. Le Conseil d'Administration est autorisé à transférer, céder et disposer des actifs de la Société en conformité avec la Loi Titrisation.

14. Délégation de pouvoirs.

14.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires et agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

14.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, ces dernières ne devant pas occuper obligatoirement les fonctions d'Administrateur, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

15. Représentation de la société.

15.1 Envers les tiers, et ce en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

16. Réviseur d'Entreprises.

16.1 Les comptes sont contrôlés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises qui sont désignés par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique.

16.2 Les auditeurs externes sont rééligibles.

17. Conflit d'intérêts.

17.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ne doit être affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou agents de la Société y possède un intérêt ou qu'il soit administrateur, agent, collaborateur ou un salarié de l'autre société, sous réserve du respect de l'article 17.3.

17.2 Aucun Administrateur ou agent de la Société qui sert en qualité d'administrateur, agent ou salarié de toute société ou firme avec laquelle la Société doit contracter ou encore entrer en relation, ne doit être empêché, sur la seule base d'une telle affiliation avec ladite société, d'examiner, d'agir ou de voter sur tout aspect relatif aux contrats ou aux affaires concernées.

17.3 Dans l'éventualité où un Administrateur de la Société puisse avoir un intérêt personnel et opposé dans toute transaction de la Société, l'Administrateur concerné devra le notifier au Conseil d'Administration et ne devra ni examiner, ni voter sur ladite transaction. Ladite transaction et ledit intérêt de l'Administrateur devra être rapporté lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

17.3 S'il n'y a qu'un seul actionnaire, en dérogation de l'article 17.3, le procès-verbal devra seulement indiquer que les opérations entre la Société et l'Administrateur unique font l'objet d'un conflit d'intérêt en conflit avec celui de la Société. Les dispositions des paragraphes précédents ne sont pas applicables quand les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V. Assemblée Générale des Actionnaires

18. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée Générale des actionnaires.

18.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

18.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

18.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

18.4 Toute assemblée générale sera convoquée par notification écrite envoyée à tous les actionnaires d'actions au nominatif par lettre recommandée au plus tard 15 jours avant la réunion. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

18.5 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire et qui est par conséquent autorisé à voter par procuration.

18.6 Les actionnaires sont autorisés à voter par correspondance, par un formulaire offrant la possibilité de voter positivement, négativement ou par une abstention. Pour le calcul du quorum, ne sont pris en compte que les formulaires reçus par la Société trois jours au plus tard avant la réunion de l'assemblée générale des actionnaires.

18.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions

de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

18.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la proportion du capital représentée.

18.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des actionnaires de la Société présents ou représentés.

18.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

19. Lieu et date de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2008.

20. D'Autres Assemblées Générales des Actionnaires. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant un cinquième du capital social.

21. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

22. Année sociale.

22.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2007.

22.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, au(x) réviseur(s) d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

23. Répartition des bénéfices.

23.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

23.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

23.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

24. Dissolution, Liquidation.

24.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

24.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 En l'absence de désignation d'un liquidateur par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs seront, ou l'Administrateur Unique sera, réputé(s) être le(s) liquidateur(s) au regard des tiers.

Titre VIII. Loi Applicable

25. Loi Applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et la Loi Titrisation trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant susmentionné déclare souscrire 310 (trois cents dix) actions comme suit:

	Actions
STICHTING LISE	310
Total: trois cents dix actions	310

Toutes les actions susmentionnées ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de 31.000,- Euros (trente et un mille Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié auprès du notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à cinq mille Euros.

Première Assemblée Générale Extraordinaire

La partie susmentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'actionnaire unique de la Société a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire des actionnaires et approuvé les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2013:

a) M. Rolf Caspers, banquier, résidant au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg;

b) M. Vincent de Rycke, banquier, résidant au 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg; et

c) M. Tom Verheyden, banquier résidant au 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, le comparant pré mentionné, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2007, Relation: LAC/2007/2035. — Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007045975/211/555.

(070044350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

RepcO 27 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 118.328.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 mars 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître J. Seckler

Notaire

Par délégation M. Goeres

Référence de publication: 2007045990/231/15.

(070044062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Lux-Equity, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 45.423.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber

Notaire

Référence de publication: 2007046242/236/11.

(070044908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Paepsem Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 125.532.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twelfth day of March.

Before Us, Maître Marc Lecuit, notary public, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1.- Mr Karl-Erik Tommy Larsson, company director, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium, duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Brussels on March 1st, 2007

2.- Mr Ulf Gustaf Peder Johansson, company director, residing at avenue Louise 435, B-1050 Brussels, Belgium, duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Brussels on March 2, 2007

3.- Mr Lars-Olle Schönhult, company director, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium, duly represented by Maître Patricia Thill, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal, given in Brussels on March 7, 2007.

The said proxies, after having been signed *in variatur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as here above stated, have requested the notary to state as follows the articles of association of a company which they form between themselves.

Title I: Name - Duration - Registered office - Purpose

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares in the future, a company in the form of a société anonyme, under the name of PAEPEM PARTICIPATIONS S.A. (hereafter called the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place within Luxembourg City by a resolution of the board of directors. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall however, have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

Art. 4. The object of the Company is the taking of participating interests, in a form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests.

The purpose of the Company is, in particular, the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stock, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any Government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of connected patents and licences.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, convertible bonds and debentures. The Company may grant any assistance, loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private corporation as well as to the administration, management, control and development of these participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

Title II: Share capital-Shares

Art. 5. The subscribed capital of the Company is set at EUR 33,000.- (thirty-three thousand euros) represented by 16,500 (sixteen thousand five hundred) shares with a nominal value of EUR 2.- (two euros) each, which have been entirely paid up.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps pursuant to resolutions passed at a general meeting of the shareholders, deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered or in bearer form at the option of the shareholders.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

Title III: General meetings of shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg City as may be specified in the notice of meeting on the first Tuesday of the month of May at 10 a.m. and for the first time in two thousand and eight.

If such day is a legal holiday in the Grand Duchy of Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Except as otherwise required by law or the articles of association resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented. Each share is entitled to one vote.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing.

If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The articles of association may be validly amended if at least one-half of the capital is present or represented, by a majority of shareholders representing at least two third (2/3) of the votes of the shareholders present or represented. The nationality of the Company may only be changed and the commitments of the shareholders may only be increased with the unanimous consent of the shareholders.

Art. 9. The creditors, legal successors or heirs are not allowed to seal assets on documents of the Company.

Title IV: Board of directors

Art. 10. The Company shall be managed by a board of directors composed of not less than three members who need not be shareholders of the Company.

The directors are appointed by the general meeting of the shareholders, which shall determine their number, fix the term of their office as well as their remuneration. They shall hold office until their successors are elected.

The directors may be removed at any time, with or without cause (ad nutum), by a resolution of the general meeting of the shareholders.

In the event of one or more vacancies at the board of directors by reason of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect to fill such vacancy in accordance with the provisions of law. In this case the general meeting ratifies the election at its next meeting.

Art. 11. The board of directors will choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of the board of directors; in his absence the board of directors may appoint a chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The directors will be convened separately to each meeting of the board of directors. Except in cases of urgency, which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least a eight days' written notice of the board meetings shall be given. The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

The notice may be waived by consent in writing of each director.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing another director in writing.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference call or by other similar means of communication enabling all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The minutes of any such meeting shall however be approved and signed by all the directors present at such a meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Resolutions shall be passed by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person(s) who need(s) not be directors, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

Art. 13. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by single signature of any one director.

Title V: Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire aux comptes) or independent auditor(s) (réviseur d'entreprises). The general meeting of shareholders shall appoint the statutory or independent auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

Title VI: Accounting year-Annual Accounts

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first with the exception of the first accounting year, which should begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December thirty-first two thousand and seven (2007).

Art. 16. The annual accounts are drawn up by the board of directors as at the end of each accounting year and will be at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the annual net profits will be disposed of.

All shares will rank equally to dividend distributions.

In the event of partly paid shares, dividends will be payable in proportion to the paid-up amount of such shares.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

Title VII: Winding up - Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders resolving such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Title VIII: Final clause - Applicable law

Art. 18. All matters not expressly governed by these articles of association shall be determined in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular with the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

1. Mr Karl-Erik Tommy Larsson, company director, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium,
2. Mr Ulf Gustaf Peder Johansson, company director, residing at avenue Louise 435, B-1050 Brussels, Belgium,
3. Mr Lars Olle Schönhult, company director, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium.

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	Paid-up capital (EUR)	Number of shares
Mr Karl-Erik T. Larsson	11,000.-	11,000.-	5,500
Mr Ulf G. P. Johansson	11,000.-	11,000.-	5,500
Mr Lars O. Schönhult	11,000.-	11,000.-	5,500
Total:	33,000.-	33,000.-	16,500

The 16,500 shares of the Company have been fully paid-up by the subscribers, proof of which payment having been given to the undersigned notary, so that the amount of EUR 33,000.- is as of now available to the Company.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand seven hundred euros (1,700.- €).

Extraordinary General Meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the extraordinary general meeting of shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at 3 (three) and the number of statutory auditors at 1 (one).
2. The following persons are appointed directors:
 - Mr Karl-Erik Tommy Larsson, company director, born in Frenninge (Sweden) on April 7, 1948, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium,
 - Mr Ulf Gustaf Peder Johansson, company director, born in Valida (Sweden) on March 25, 1949, residing at avenue Louise 435, B-1050 Brussels, Belgium,
 - Mr Lars Olle Schönhult, company director, born in Vallkärä (Sweden) on July 5, 1947, residing at boulevard de la Cambre 28, B-1000 Brussels, Belgium.
3. KPMG AUDIT Sàrl, with registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade register under number B 103590, has been appointed statutory auditor.
4. The registered office of the Company is at 67, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.
5. The term of office of the directors and of the statutory auditor will end at the end of the annual general meeting of shareholders approving the annual accounts as at December 31st, 2007.
6. The board of directors is authorised to delegate the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the board or to any committee (the members of which need not be directors).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douze mars.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg

Ont comparu:

1. M. Karl-Erik Tommy Larsson, administrateur de sociétés, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique,

dûment représenté par Maître Patricia Thill, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Bruxelles le 1^{er} mars 2007.

2. M. Ulf Gustaf Peder Johansson, administrateur de sociétés, demeurant au 435, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique,

dûment représenté par Maître Patricia Thill, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Bruxelles le 2 mars 2007.

3. M. Lars Olle Schönhult, administrateur de sociétés, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique,

dûment représenté par Maître Patricia Thill, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée à Bruxelles le 7 mars 2007.

Les procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'ils forment entre eux.

Titre I^{er} : Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er}. Il est constitué par la présente entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir propriétaires d'actions par après, une société sous la forme d'une société anonyme portant la dénomination de PAEPSEM PARTICIPATIONS S.A. (appelée ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il pourra être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il pourra être transféré à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

En cas d'événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale de nature à compromettre les activités habituelles au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger. Cette mesure temporaire n'aura, toutefois, aucun effet sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège social, demeure une société de droit luxembourgeois.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la détention, la gestion et le développement de ces participations.

L'objet de la Société sera, en particulier, l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un Gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'obligations ou d'obligations convertibles en actions et de titres de créance. La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra avoir également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations commerciales, industrielles et financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II: Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 33.000,- (trente-trois mille euros) représenté par 16.500 (seize mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action, intégralement libérées.

Le capital souscrit de la Société peut également être augmenté ou réduit en une ou plusieurs étapes conformément aux résolutions adoptées lors d'une assemblée générale des actionnaires.

La Société est autorisée, dans les conditions de la loi, à racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société seront sous forme d'actions nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires.

La Société reconnaît une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul propriétaire vis à vis de la Société. La même règle sera applicable en cas de conflit entre un usufruitier et un non-propriétaire ou entre le constituant d'un gage et le créancier gagiste.

Titre III: Assemblée générale des actionnaires

Art. 7. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Art. 8. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société sera tenue à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg comme il a pu être indiqué dans la convocation, le premier mardi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en deux mille huit.

Si ce jour est un jour férié au Grand-Duché de Luxembourg, l'assemblée générale se tiendra le prochain jour ouvrable.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi ou les statuts, les décisions de l'assemblée générale dûment convoquée seront prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés. Toute action donne droit à une voix.

Un actionnaire peut prendre part aux assemblées d'actionnaires en désignant par écrit une autre personne comme son mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors de l'assemblée générale des actionnaires, et s'ils déclarent avoir dûment été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation ou publication préalable.

Les statuts ne pourront être modifiés valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée et à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des actionnaires présents ou représentés. Le changement de la nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne sont pas autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Titre IV: Conseil d'administration

Art. 10. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur nombre, fixe le terme de leur mandat et leur rémunération. Ils occuperont leur fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.

Les administrateurs sont révocables à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas d'une ou plusieurs vacances au sein du conseil d'administration pour cause de mort, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront choisir de palier à une telle vacance conformément aux dispositions de la loi.

Dans un tel cas, l'assemblée générale ratifie l'élection à la prochaine assemblée.

Art. 11. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et est autorisé à choisir parmi ses membres un vice-président. Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes aux réunions, un président pour assurer la présidence pro tempore de ces réunions.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf les cas d'urgence, qui seront précisés dans la convocation ou avec le consentement préalable des personnes autorisées à assister à la réunion, une convocation écrite sera adressée au moins huit jours avant la tenue des réunions du conseil d'administration. La réunion sera valablement tenue sans convocation préalable, si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

Il peut être renoncé à la convocation par accord écrit de chacun des administrateurs.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit un autre administrateur.

Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres, et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne

à une telle réunion. Le procès-verbal d'une telle réunion devra toutefois être approuvé et signé par tous les administrateurs présents à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Le conseil d'administration peut délibérer ou prendre valablement des décisions à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion. Les décisions devront être prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Art. 12. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ces affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute(s) personne(s) qui n'a (n'ont) pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 13. La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature unique d'un seul administrateur.

Titre V: Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou réviseurs d'entreprises. L'assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination des commissaires aux comptes ou réviseurs d'entreprises, déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur fonction, qui ne pourra pas excéder six années.

Titre VI: Exercice social-Comptes annuels

Art. 15. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre avec l'exception du premier exercice social qui commencera le jour de la constitution de la Société pour se terminer le trente et un décembre deux mille sept.

Art. 16. A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration préparera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Cinq pour cent (5%) des bénéfices annuels nets de la Société devront être affectés à la réserve prévue par la loi. Cette affectation cessera d'être requise lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société, tel qu'établi à l'article 5 ci-dessus, ou du capital social tel qu'augmenté ou tel que réduit, à chaque fois tel que prévu à l'article 5 ci-dessus.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera l'affectation du profit annuel net.

Toutes les actions donnent droit à une distribution égale de dividende.

Dans l'hypothèse où des actions sont partiellement libérées, les dividendes seront payés au prorata du montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués en observant les termes et conditions prévus par la loi.

Titre VII: Dissolution-Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Titre VIII: Disposition finale-Droit applicable

Art. 18. Tous ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la loi luxembourgeoise, et en particulier avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit et libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

1. M. Karl-Erik Tommy Larsson, administrateur de sociétés, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique,
2. M. Ulf Gustaf Peder Johansson, administrateur de sociétés, demeurant au 435, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique,
3. M. Lars Olle Schönhult, administrateur de sociétés, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Actionnaires	Capital souscrit (EUR)	Capital libéré (EUR)	Nombre d'actions
Mr. Karl-Erik T. Larsson	11.000,-	11.000,-	5.500
Mr. Ulf G. P. Johansson	11.000,-	11.000,-	5.500
Mr. Lars O. Schönhult	11.000,-	11.000,-	5.500
Total:	33.000,-	33.000,-	16.500

Les 16.500 actions de la Société ont été intégralement libérées par les souscripteurs, comme il a été certifié au notaire soussigné de sorte que la somme de EUR 33.000,- est dès à présent à la disposition de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de mille sept cents euros euros.

Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

Les personnes préqualifiées représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées sur le champ en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle a été régulièrement constituée, l'assemblée a pris à l'unanimité les décisions suivantes.

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et le nombre de commissaires aux comptes à 1 (un).

2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:

- M. Karl-Erik Tommy Larsson, administrateur de sociétés, né à Frenninge (Suède) le 7 avril 1948, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique,

- M. Ulf Gustaf Peder Johansson, administrateur de sociétés, né à Valida (Suède) le 25 mars 1949, demeurant au 435, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique,

- M. Lars Olle Schönhult, administrateur de sociétés, né à Vallkärra (Suède) le 5 juillet 1947, demeurant au 28, boulevard de la Cambre, B-1000 Bruxelles, Belgique,

3. A été nommée commissaire aux comptes KPMG AUDIT Sàrl, avec siège social à 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103590.

4. Le siège social de la Société est établi au 67, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

5. Les administrateurs et le commissaire aux comptes sont nommés jusqu'à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires portant approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ces affaires à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs).

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française. À la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays des comparants, tous connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Thill, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 20 mars 2007. MER/2007/251. — Reçu 330 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2007.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2007046008/243/421.

(070044254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Lux-Euro-Stocks, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.
R.C.S. Luxembourg B 64.058.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber
Notaire

Référence de publication: 2007046243/236/11.

(070044867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

KGB Textile Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 92.508.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007046156/263/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07453. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Bonaria et Fils, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 91, rue du Canal.
R.C.S. Luxembourg B 9.960.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007046158/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07278. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Arch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 79.021.

Le bilan consolidé au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007046159/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07477. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.

Intrair S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Aéroport de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 81.402.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047073/740/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2007, réf. LSO-CC03918. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Schor-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6360 Grundhof, Château de Grundhof.

R.C.S. Luxembourg B 103.245.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047077/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2007, réf. LSO-CC03501. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mars 2007.

E.W.T., European Wine Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.657.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN WINE TRADING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007047564/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06332. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

E.W.T., European Wine Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J. F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.657.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROPEAN WINE TRADING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007047565/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2007, réf. LSO-CC06331. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Jays Thornton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.869.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007047566/7551/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2007, réf. LSO-CC07516. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

European Trading and Investment Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.139.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007047070/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06005. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

European Trading and Investment Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.139.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2007.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007047071/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06017. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

C.A.E. - Aviation SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 9.368.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047068/740/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2007, réf. LSO-CC03908. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Clees Assurances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5870 Alzingen, 21, rue de Syren.

R.C.S. Luxembourg B 85.035.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLEES ASSURANCES Sàrl

FIDUPLAN S.A.

Signature

Référence de publication: 2007047570/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2007, réf. LSO-CC05577. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Aéroservice Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 44.659.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047067/740/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2007, réf. LSO-CC03914. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Aéroservice Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Findel, Aéroport de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 44.659.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047066/740/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2007, réf. LSO-CC03916. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Granorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.217.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047065/312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06070. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

George V, Société civile immobilière.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg E 507.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007047583/212/12.

(070044265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2007.

Paris Express Service-European Sales et Coordination S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 109, rue des Maraîchers.
R.C.S. Luxembourg B 51.629.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047568/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2007, réf. LSO-CC00600. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070043828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2007.

Granorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 38.217.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047064/312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06071. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Granorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 38.217.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007047062/312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2007, réf. LSO-CC06073. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070042239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2007.

Pinnacle Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 30.671.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 26 mars 2007

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mars 2007 que:

La société PKF LUXEMBOURG S.A., avec siège social au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.951, a été nommée comme commissaire aux comptes en remplacement de la société INTERAUDIT Sàrl, avec siège social à 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, pour une période expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007046331/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2007, réf. LSO-CC07036. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070044869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2007.
